

# Le Nouveau Vincentien

Trimestriel  
Bureau de dépôt:  
NSC Liège X  
N° d'agrément: P207013



**Editeur Responsable : Leo Mees,  
179 Rue de la Vignette 1160 Bruxelles**

**Numéro 3 - 3<sup>e</sup> trimestre 2016**

## **Face à la solitude et l'exclusion**

La société dans laquelle nous évoluons produit de plus en plus d'inégalité, de chômage (particulièrement chez les jeunes), de ruptures sociales et familiales. Dans ce contexte, les vinciens que nous sommes doivent s'interroger sur la réalité nouvelle des pauvres d'aujourd'hui afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

Les pauvres d'aujourd'hui sont tous ceux qui se retrouvent en marge de la société : immigrants, personnes âgées isolées, handicapés, détenus ou ex-détenus, chômeurs, femmes abandonnées, SDF, tous les "blessés de la vie". Toutes ces personnes ou familles souffrent à des degrés divers de la solitude et de l'exclusion liées à leur situation. En plus des difficultés matérielles, souvent dramatiques, auxquelles elles sont confrontées, elles se sentent rejetées, oubliées, avec personne à qui se confier pour tenter de sortir du cercle vicieux où elles se trouvent.

Face à cette détresse à la fois morale et matérielle, il est évident que nous devons d'abord répondre aux besoins urgents et immédiats comme nous le faisons dans nos conférences, par la distribution de colis alimentaires, de vêtements, de médicaments et diverses aides ponctuelles (au cas par cas). Mais cela n'est pas suffisant. Nous devons aussi tenter de nous attaquer aux racines du mal. Pour cela, nous devons aller vers l'autre, essayer d'établir avec lui une relation de confiance et de respect mutuel pour mieux connaître sa situation et ses problèmes afin d'y apporter, dans la mesure du possible, des remèdes efficaces et durables.

La visite à domicile qui est l'un des fondements de la Société de Saint-Vincent-de-Paul répond parfaitement à cette exigence. Elle demeure une démarche essentielle et indispensable dans notre action envers les plus démunis et nos bénévoles s'y consacrent à fond, avec un dévouement et une disponibilité qui témoignent de leur engagement spirituel et social.

Ils font un travail remarquable mais ils ne pourraient l'accomplir sans votre soutien pour apporter au jour le jour des solutions concrètes aux situations souvent désespérées qu'ils rencontrent sur le terrain. Merci d'être toujours à leurs côtés.

Leo Mees  
Président national

### **Attestations fiscales:**

*Le total de vos dons annuels égal ou supérieur à 40 eur peut être déduit de vos revenus imposables et nous vous ferons parvenir l'attestation nécessaire.*

#### **ATTENTION:**

La loi du 13/12/12 a modifié les dispositions concernant les libéralités donnant droit à une réduction d'impôt.

Désormais une **réduction d'impôt de 45% des libéralités** faites réellement sera obtenue.

***Dès lors un don de 40 eur ne vous coûtera plus que 22 eur (ou 2,75 eur pour un ordre permanent de 5 eur par mois).***

### **Protection de la vie privée:**

Vous pouvez à tout moment contrôler vos coordonnées personnelles en notre possession. Nous ne les cédon jamais à des tiers. Elles ne nous servent qu'à communiquer avec vous.

*Si vous aidez déjà une conférence ou un centre vinciens en direct, considérez cette parution au seul titre d'information générale, sans tenir compte du bulletin de virement qui y est joint.*



# La visite à domicile, principe fondateur de notre action au service des démunis

La visite à domicile reste ce qui différencie le mieux les vincentiens d'autres bénévoles du secteur social. Instaurée dès le départ par saint Vincent de Paul et reprise par Frédéric Ozanam, elle est à la base de notre action, toute entière fondée sur un rapport personnel fait d'amour, d'écoute, de partage et de respect entre le bénévole et la personne ou la famille à qui il/elle rend visite.

La visite à domicile est toujours soit demandée par les personnes, soit proposée par le bénévole, jamais imposée. Elle s'effectue le plus souvent suite à un premier contact dans l'une de nos conférences lors duquel la personne a eu l'occasion d'évoquer sa situation souvent dramatique. C'est alors qu'on lui propose d'en parler plus à l'aise, chez elle, à son domicile. Pour les personnes ne pouvant plus se déplacer, il est fréquent qu'elles contactent l'une de nos conférences par téléphone pour avoir la visite d'un bénévole, ou qu'un proche serve d'intermédiaire dans cette démarche.

Pourquoi la visite à domicile est-elle si essentielle dans notre action envers les démunis ? Tout simplement, parce qu'elle permet d'évaluer l'environnement familial et matériel de la personne, et surtout de mieux la connaître, non pas pour la juger, mais pour mieux comprendre ses problèmes et ses vrais besoins.

*“En distribuant des colis alimentaires ou des vêtements à la conférence, j'ai parfois l'impression d'être derrière un guichet, explique une bénévole. On n'a pas toujours le temps ou la possibilité de s'isoler pour parler avec les gens. Lors des visites à domicile, c'est tout différent. On rencontre les personnes en difficulté dans leur cadre de vie. On peut établir un lien personnel, un vrai rapport de confiance, appréhender leurs vrais problèmes et voir ensemble comment y apporter des solutions. A partir de là, on peut travailler à un projet qui sera compris et partagé par les gens et qui agira à la racine du problème.”*

## Le rôle de la réunion de Conférence est essentiel

Ne l'oublions pas, la visite à domicile repose sur un travail collectif. Lors des réunions qui ont lieu régulièrement dans les conférences, on fait le point sur les situations constatées lors des visites et sur l'évolution des cas pris en charge. Bien entendu, on s'abstient de tout jugement sur les circonstances et sur les personnes ou familles concernées. Il s'agit d'examiner les situations, puis d'analyser la manière dont la Conférence peut y répondre. L'objectif est de résoudre les situations difficiles en remédiant aux problèmes les plus urgents dans l'immédiat et, à plus long terme, en éliminant les causes, dans la mesure du possible. On recherche les meilleurs moyens d'intervenir et l'on s'efforce ensuite d'envoyer le vincentien qui, par sa sensibilité et ses compétences, est le mieux à même d'agir dans tel ou tel cas : personnes âgées, malades, jeunes, familles, immigrants, etc.

## Une formation des bénévoles est indispensable

Une visite à domicile ne s'improvise pas. Elle exige de la part du bénévole de la cohérence, une formation, une compréhension des formes changeantes de la pauvreté, des compétences en matière de communication, un minimum de connaissance en matière légale et sociale. C'est pourquoi il est indispensable que les bénévoles consacrent le temps nécessaire à une formation de base, à actualiser régulièrement.

*“On ne peut pas se lancer dans les visites à domicile à la légère, confirme un bénévole. Tout d'abord, il faut savoir écouter, avec patience et discernement. S'identifier aux problèmes*

---

*de la personne en difficulté, l'aider à s'exprimer de manière à cerner ses vrais besoins. Il faut s'engager, tenir ses promesses, être disponible. Petit à petit s'instaure une relation de confiance et d'estime réciproque qui ne fait que se renforcer avec le temps".*

## **Aider les personnes et familles en difficultés à se reprendre en charge demeure notre premier objectif**

Pour cela, nous devons agir sur tous les fronts, à savoir :

- continuer d'apporter des aides matérielles au cas par cas (colis alimentaires, vêtements, petites réparations, médicaments, prise en charge de factures en souffrance, etc.);
- proposer des activités extérieures pour sortir les gens de leur isolement : cours d'alphabétisation, ateliers de couture ou de cuisine, et diverses initiatives qui vont dans le même sens dans nos conférences;
- permettre à des enfants de familles défavorisées de se socialiser et d'acquérir la confiance en soi en fréquentant nos écoles des devoirs et nos ateliers créatifs;
- prévoir des locaux dans nos centres et conférences où les gens qui ne veulent pas de visite à domicile peuvent venir parler en toute discrétion de leurs difficultés.

## **Les 5 commandements du laïc vincentien**

### **1. Etre disponible envers son prochain.**

*Et tout particulièrement envers les démunis, ce qui suppose d'être attentif aux autres, d'être à leur écoute pour les comprendre et leur proposer des solutions.*

### **2. Avoir la formation morale qui permet de faire les bons choix.**

*Quand faut-il dire la vérité ou la dissimuler ? Quand faut-il être doux ou ferme, patient ou décidé, choisir l'affrontement ou la diplomatie, etc. ?*

### **3. Avoir les compétences nécessaires pour aider les plus démunis avec efficacité.**

*Au-delà de l'écoute et de la compassion, le vincentien doit avoir un minimum de compétences en matière sociale et légale pour être efficace : connaissance de la législation sociale et des ressources disponibles pour orienter et favoriser la réinsertion des personnes défavorisées ; accompagnement des personnes dans diverses démarches, et le cas échéant, pour jouer les médiateurs.*

### **4. Pratiquer la visite à domicile.**

*A domicile mais aussi à l'hôpital, etc. Une démarche exigeante qui demande beaucoup de constance et de disponibilité, et qui débouche le plus souvent sur une relation de confiance et de respect mutuel s'inscrivant dans la durée.*

### **5. Avoir le souci des plus démunis et la détermination de leur venir en aide.**

*Une attitude profonde et permanente dans la ligne de l'engagement spirituel et de l'esprit de fraternité voulus par saint Vincent de Paul et Frédéric Ozanam.*

---

# Paroles de bénévoles



*“Viviane venait régulièrement à notre conférence pour parler brièvement de ses problèmes et pour un colis alimentaire par quinzaine. Dépressive, ne voyant plus personne, Viviane est divorcée, au chômage et vit avec ses trois enfants (16, 14 et 9 ans). Un jour, je lui ai proposé de venir la voir chez elle. J’ai alors découvert un appartement plus que vétuste et fort exigü pour vivre à quatre. Les fenêtres sont en piteux état, le froid court dans l’appartement. L’électricité est très ancienne et un court-circuit a grillé le micro-ondes et le sèche-linge. J’ai réussi à faire venir un électricien bénévole et un ami bricoleur qui ont paré au plus pressé. J’ai aussi trouvé des matelas pour remplacer la literie qui était en piteux état. Mais Viviane est loin d’être sortie d’affaire et je passe la voir régulièrement pour parler de ses difficultés, avec les enfants, dans sa recherche d’emploi, de son isolement et de trouver avec elle les solutions les plus efficaces et les plus durables possibles”*



*“Au début, Marc venait à la conférence dans sa chaise roulante accompagné de son amie. Mais un jour, celle-ci ne supportant plus son handicap, l’a quitté. C’est alors que j’ai commencé à lui rendre visite chez lui. Marc a 50 ans mais ne remarquera jamais. Sans famille, il souffre énormément de la solitude. Mes visites et celles d’autres bénévoles le sortent de son isolement et lui permettent de rester dans son appartement qu’il refuse de quitter pour une institution spécialisée. Au fil du temps, nous avons noué une belle relation de confiance et d’estime mutuelle. Je lui apporte de l’aide du mieux que je peux et lui me le rend au centuple par son sourire et ses rares moments de bonheur”*



*“Allez dix fois par jour au chevet des malades,  
et dix fois vous rencontrerez Dieu.”*

*saint Vincent de Paul*

*Grâce à votre générosité, nous adaptons sans cesse nos moyens d’action à la réalité multiple et complexe des démunis d’aujourd’hui. De tout cœur, nos bénévoles impliqués dans les visites à domicile vous remercient de leur donner les moyens d’agir au service des plus démunis..*